

LEYNHAC - COMMUNE

Procès verbal

Le mardi 10 mars 2026 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Laurent PICAROUGNE.

Secrétaire de la séance : ROQUES Nathalie

Présents : Anne DEGRANDIS, Cyrille GINALHAC, Agnès BALDY, Raphaël BRUEL, Sylviane COIGNARD, ROQUES Nathalie

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2026

FINANCES

- Présentation et VOTE du CFU 2025 – BP-Commune / BA-Multiple-Rural
- Affectation du résultat de fonctionnement – BP-Commune / BA-Multiple-Rural
- Préparation BP-2026 : VOTE des taux d'imposition

MULTIPLE-RURAL

- Présentation et Validation des DEVIS relatifs aux travaux à programmer

Questions Diverses

Délibérations du conseil :

CFU 2025 - Budget principal COMMUNE - Approbation du Compte Financier Unique (N° 2026_005)

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);
- Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);
- Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;
- Vu le Compte Financier Unique 2025;
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et

produits afférents;

- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.
- Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	39 308,05	214 905,14	0,00	214 905,14	39 308,05
Opérations exercice	307 663,66	610 170,15	401 716,78	478 215,03	709 380,44	1 088 385,18
Total	307 663,66	649 478,20	616 621,92	478 215,03	924 285,58	1 127 693,23
Résultat de clôture		341 814,54	138 406,89			203 407,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	98 000,00	147 597,84	98 000,00	147 597,84
Total cumulé	0,00	341 814,54	236 406,89	147 597,84	98 000,00	351 005,49
Résultat définitif		341 814,54	88 809,05			253 005,49

PICAROUGNE Laurent, Maire se retire et ne prend pas part au vote.

L'Assemblée délibérante réuni et présidé par PICAROUGNE Laurent, Maire **VOTE** et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à PICAROUGNE Laurent, Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

CFU 2025 - Budget principal COMMUNE - Affectation du résultat de fonctionnement (N° 2026_006)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	39 308,05
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	140 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	302 506,49
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	341 814,54
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	341 814,54
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	88 809,05

Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	253 005,49
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

CFU 2025 - Budget Annexe Multiple-Rural - Approbation du Compte Financier Unique (N° 2026_007)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	15 989,47	6 539,24	0,00	6 539,24	15 989,47
Opérations exercice	7 392,96	10 800,00	6 568,71	6 539,24	13 961,67	17 339,24
Total	7 392,96	26 789,47	13 107,95	6 539,24	20 500,91	33 328,71
Résultat de clôture		19 396,51	6 568,71			12 827,80
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	19 396,51	6 568,71	0,00	0,00	12 827,80
Résultat définitif		19 396,51	6 568,71			12 827,80

PICAROUGNE Laurent, Maire se retire et ne prend pas part au vote.

L'assemblée délibérante réuni et présidé par PICAROUGNE Laurent, Maire vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à PICAROUGNE Laurent, Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

CFU 2025 - Budget Annexe Multiple-Rural - Affectation du résultat de fonctionnement (N° 2026_008)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	15 989,47
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	8 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	3 407,04
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	19 396,51
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	19 396,51
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	6 568,71
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	12 827,80
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Laurent PICAROUGNE
Président de séance

ROQUES Nathalie
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name 'ROQUES Nathalie' mentioned in the text above.